

COMPTES ANNUELS

Comptabilité tenue en Euros

5 CINQ INGENIERIE SAS

17 rue de la Fontaine

77700 SERRIS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale : INGENIERIE, ETUDES TECHNIQUES

Frédéric FOUAN
Isabelle GRISEY

12, rue des Bas Trévois
10000 Troyes
Tél. 03 25 73 82 92

E-mail :
info@eca-conseil.experts-comptables.fr



Société d'Expertise
Comptable
inscrite au tableau de
l'Ordre du Grand Est

S.A.S. CAPITAL 145 000 €
SIRET 381 70893200029
R.C.S. TROYES B 381708932

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

Néant

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Première application du règlement ANC N°2022-06

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les principaux reclassements sont les suivants :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste "Immobilisations en cours, avances et acomptes"
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes "Produits et charges exceptionnels".

Les changements de méthodes comptables applicables à compter du 1er janvier 2025 sont les suivants :

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment présentées en produits exceptionnels sont comptabilisées en 2025 en produit d'exploitation
- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés et les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en résultat exceptionnel sont comptabilisés en résultat d'exploitation

A la suite de la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées dans les comptes et les postes suivants :

- Les transferts de charges relatifs au personnel sont maintenant comptabilisés en diminution du poste "Charges de personnel"
- Les remboursements d'assurances sont comptabilisés en autres produits d'exploitation
- Les opérations qui correspondent à de la refacturation sont reclassées en production vendue.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Correction d'erreurs

Néant

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	51 130			51 130
Fonds commercial	60 700			60 700
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 112			4 112
Matériel de transport	39 490			39 490
Matériel de bureau et matériel informatique	20 394			20 394
Mobilier	4 256			4 256
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	4 068			4 068
TOTAL	184 151			184 151

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	51 130			51 130
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	462	822		1 284
Matériel de transport	32 136	4 527		36 663
Matériel de bureau et matériel informatique	20 138	256		20 394
Mobilier	4 256			4 256
TOTAL	108 122	5 605		113 727

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 3 ans	Linéaire
Droit au bail		
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Agencements et aménagements de terrains		
Constructions		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers		
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	2 à 4 ans	Linéaire
Mobilier	3 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	24 746	37 992	34	62 703
TOTAL	24 746	37 992	34	62 703

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 112			
Matériel de transport	39 490			
Matériel de bureau et matériel informatique	20 394			
Mobilier	4 256			
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	4 068			
TOTAL GENERAL	72 321			

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	822		1 284
Matériel de transport	4 527		36 663
Matériel de bureau et matériel informatique	256		20 394
Mobilier			4 256
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	5 605		62 597

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les créances douteuses s'élevant à un montant de 82 956,21 € TTC, ont été dépréciés pour 62 703,23 € à la clôture de l'exercice.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	4 068	4 068	
Créances de l'actif immobilisé	4 068	4 068	
Clients douteux ou litigieux	82 956	82 956	
Autres créances clients	407 702	407 702	
Impôts sur les bénéfices	20 520	20 520	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 162	39 162	
Groupe et associés	63 881	63 881	
Débiteurs divers	6 571	6 571	
Créances de l'actif circulant	620 793	620 793	
Charges constatées d'avance	76 106	76 106	
TOTAL	700 967	700 967	

COMPTES ANNUELS

Comptabilité tenue en Euros

5 CINQ INGENIERIE SAS

17 rue de la Fontaine

77700 SERRIS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale : INGENIERIE, ETUDES TECHNIQUES

Frédéric FOUAN
Isabelle GRISEY

12, rue des Bas Trévois
10000 Troyes
Tél. 03 25 73 82 92

E-mail :
info@eca-conseil.experts-comptables.fr



Société d'Expertise
Comptable
inscrite au tableau de
l'Ordre du Grand Est

S.A.S. CAPITAL 145 000 €
SIRET 381 70893200029
R.C.S. TROYES B 381708932

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20510000 LOGICIELS	51 130.33	51 130.33		
28051000 AMORT/LOGICIELS	-51 130.33	-51 130.33		
FONDS COMMERCIAL	60 700.00	60 700.00		
20700000 FONDS COMMERCIAL	60 700.00	60 700.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	2 827.85	3 650.29	-822.44	-22.53
21550000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	4 112.21	4 112.21		
28155000 AMORTS OUTILLAGE INDUSTRIEL	-1 284.36	-461.92	-822.44	NS
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 827.72	7 610.14	-4 782.42	-62.84
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	39 490.24	39 490.24		
21830000 MATERIEL DE BUREAU	20 393.54	20 393.54		
21840000 MOBILIER	4 256.36	4 256.36		
28182000 AMOR/MAT TRANSPORT	-36 662.52	-32 135.67	-4 526.85	-14.09
28183000 AMORT/MAT.BUREAU&INFORMAT	-20 393.54	-20 137.97	-255.57	-1.27
28184000 AMORT/MOBILIER	-4 256.36	-4 256.36		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 068.29	4 187.88	-119.59	-2.86
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	4 068.29	4 187.88	-119.59	-2.86
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III	70 423.86	76 148.31	-5 724.45	-7.52
EN-COURS DE PRODUCTION	117 082.68	19 213.75	97 868.93	509.37
34000000 TRAVAUX EN COURS	117 082.68	19 213.75	97 868.93	509.37
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	768.00		768.00	
40910000 FRS ACPTE S/COMMANDES	768.00		768.00	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	427 955.27	777 429.87	-349 474.60	-44.95
41110000 CLIENTS	407 702.29	768 320.29	-360 618.00	-46.94
41170000 CLIENT RETENUE DE GARANTIE		4 160.81	-4 160.81	NS
41600000 CLIENTS DOUTEUX	82 956.21	29 694.36	53 261.85	179.37
49100000 PROV DEPRECIATION CLIENTS	-62 703.23	-24 745.59	-37 957.64	NS
AUTRES CREANCES	130 134.36	103 989.35	26 145.01	25.14
40110000 FOURNISSEURS	988.24	983.60	4.64	0.47
40980000 FOURNISSEUR- AVOIR A RECEVOIR	5 583.20		5 583.20	
44400000 IMPOTS S/SOCIETES	20 520.00		20 520.00	
44566000 TVA S/ACHATS & FRAIS	25 316.98	6 005.76	19 311.22	321.54
44566200 TVA AUTOLIQUIDATION	434.20		434.20	
44567000 CREDIT DE TVA	13 411.00		13 411.00	
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES		35 899.33	-35 899.33	NS
45511000 C/C 5-CINQ	61 100.66	59 726.91	1 373.75	2.30
45588000 INTERETS C/ A RECEVOIR	2 780.08	1 373.75	1 406.33	102.37
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	76 105.97	57 887.25	18 218.72	31.47
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	76 105.97	57 887.25	18 218.72	31.47
DISPONIBILITES	128 297.53	160 155.92	-31 858.39	-19.89
51202000 CREDIT LYONNAIS	68 266.89	160 107.68	-91 840.79	-57.36
51203000 SOCIETE GENERALE	59 982.40		59 982.40	
53100000 CAISSE	48.24	48.24		

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAL	10 000.00	10 000.00		
10130000 CAPITAL SOCIAL	10 000.00	10 000.00		
RESERVE LEGALE	1 000.00	1 000.00		
10611000 RESERVE LEGALE	1 000.00	1 000.00		
AUTRES RESERVES	454 088.62	388 911.34	65 177.28	16.76
10680000 AUTRES RESERVES	454 088.62	388 911.34	65 177.28	16.76
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 530.07	65 177.28	-63 647.21	-97.65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	466 618.69	465 088.62	1 530.07	0.33
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	34 749.06	51 493.13	-16 744.07	-32.52
16420000 EMPRUNT PEUGEOT 308 22900€		3 854.96	-3 854.96	NS
16430000 EMPRUNT RACHAT EXP BOIS 90K€	34 732.27	47 614.18	-12 881.91	-27.05
16480000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	16.79		16.79	
16884000 INT. COURUS SUR EMPRUNT		23.99	-23.99	NS
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	8 932.52	9 612.41	-679.89	-7.07
41910000 CLIENTS ACPTES S/COMMANDE	8 932.52	9 612.41	-679.89	-7.07
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	252 760.75	444 263.07	-191 502.32	-43.11
40110000 FOURNISSEURS	205 111.64	199 530.02	5 581.62	2.80
40810000 FRS.FACT.NON PARVENUES	47 649.11	244 733.05	-197 083.94	-80.53
DETTES FISCALES ET SOCIALES	172 257.03	202 207.15	-29 950.12	-14.81
42820000 CONGES PAYES A PAYER	26 387.14	26 643.36	-256.22	-0.96
43110000 URSSAF	10 698.00	21 854.00	-11 156.00	-51.05
43720000 MALAKOFF	2 524.65	4 601.31	-2 076.66	-45.13
43734000 MALAKOFF HUMANIS	932.50	1 440.08	-507.58	-35.25
43735000 HARMONIE MUTUELLE	992.00	1 815.00	-823.00	-45.34
43780000 ADESSAT	71.00	94.03	-23.03	-24.49
43820000 CH. SOCIALES A PAYER PROV CP	9 862.06	9 905.37	-43.31	-0.44
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	498.69	658.35	-159.66	-24.25
44210000 ETAT PAS	1 181.34	1 833.00	-651.66	-35.55
44400000 IMPOTS S/SOCIETES		10 755.00	-10 755.00	NS
44551000 TVA A DECAISSER		26 119.00	-26 119.00	NS
44571400 TVA COLLECTEE 20%	113 919.23	92 821.02	21 098.21	22.73
44571500 TVA COLLECTEE 10%	3 622.22	3 549.63	72.59	2.05
44576200 TVA AUTOLIQUIDATION	434.20		434.20	
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	20.00		20.00	
44812000 ETAT CHARGES A PAYER	1 114.00		1 114.00	
44860000 ETAT- CHARGES A PAYER		118.00	-118.00	NS
AUTRES DETTES	15 449.62	22 160.07	-6 710.45	-30.28
41110000 CLIENTS	10 025.46	10 782.18	-756.72	-7.02
46700000 AUTRES CPT DEBITEUR	5 424.16	11 377.89	-5 953.73	-52.33
TOTAL DES DETTES III	484 148.98	729 735.83	-245 586.85	-33.65
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	950 767.67	1 194 824.45	-244 056.78	-20.43

5-CINQ INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 17 rue de la Fontaine – 77700 SERRIS

RCS MEAUX 484 343 793

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 530,07 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves » 1 530,07 euros
Qui s'élève ainsi à 455 618,69 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 466 618,69 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribuée au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Président

M. Alexis GROD

